



INFORMATIONS MAIRIE

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **mercredi 20 octobre à 19h00 à la salle polyvalente**. Le Conseil Municipal est ouvert à tous.



Le pass sanitaire est un dispositif de contrôle mis en place dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Pour plus d'information sur les obligations et l'utilisation de l'application « Tous anti Covid Vérif », suivez le lien ci-contre : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Opération « Nettoyons la nature »



L'opération « Nettoyons la nature » est organisée sur la commune pour la 24^{ème} année consécutive. **Rendez-vous le samedi 25 septembre à**

partir de 8h30 à la Mairie à l'occasion d'une action citoyenne de nettoyage participatif. Au programme : accueil, présentation des circuits, répartition des participants selon les différents secteurs, accessibles à tous. (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte) Merci de vous munir d'un gilet fluorescent par personne. Des gants et des sacs poubelles vous seront fournis. L'Opération sera annulée en cas de mauvais temps. N'oubliez pas :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Antoine de Saint-Exupéry.

Bibliothèque « L'Oiseau Lire »



C'est la rentrée aussi pour la bibliothèque ! Les horaires habituels reprennent à compter du **mercredi 1^{er}**

septembre à savoir le :

- * Lundi de 16h00 à 19h00
- * Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- * Samedi de 9h00 à 12h00



Formation défibrillateur

Parce que le défibrillateur est un élément clé de la chaîne de survie en cas d'arrêt cardiaque, la commune est équipée de 4 dispositifs, accessibles par tous et respectivement installés à la salle polyvalente, à la Mairie, au stade de football et sur le bâtiment cantine du groupe scolaire. Même si ce dispositif est entièrement automatisé, nous vous proposons une formation d'initiation à son utilisation **le lundi 11 octobre à 18h00 à la salle polyvalente**. Le seuil de participants étant fixé à 30 personnes, nous vous invitons à vous inscrire au préalable à la Mairie. En fonction des inscriptions, une seconde session pourra être organisée courant novembre.



Plateforme « DRUM'EN LIGNE »

Le site internet de la Mairie est en cours d'élaboration par la société ANTIDOTS et devrait vous être proposé prochainement. Par sa solution 360 SMART CITY, cette société propose via la création de notre plateforme « **DRUM'EN LIGNE** », une réponse concrète à la transition numérique qui permettra la digitalisation de notre commune au service des habitants, des associations et des socio-professionnels. Prochainement, vous pourrez effectuer plus de démarches dématérialisées (Mairie et associations) ainsi que vos achats en ligne auprès de vos commerçants de proximité en mode « click and collect ». Si vous êtes professionnel ou président d'association, intéressé par cette démarche et que vous n'avez pas été contacté, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

MAIRIE DE DRUMETTAZ CLARAFOND

102 route du chef-lieu 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND - 04 79 63 64 00 - www.drumettaz-clarafond.com

Accueil : Lundi 8h45 à 11h45 - 14h à 18h, Mardi, Jeudi et Vendredi 14h à 17h30, Mercredi 8h45 à 11h45

Transition écologique :

A+++ Privilégiez les appareils électriques les moins énergivores : n'oubliez pas de consulter les étiquettes énergétiques avant d'acheter votre électroménager. Un appareil avec une étiquette énergie A+++ consommera moins d'électricité que celle d'une classe B ou C !

Nettoyer et dégivrer régulièrement votre réfrigérateur : en effet, les appareils de "froid" (congélateur, réfrigérateur) fonctionnent 24h sur 24 ! En les dégivrant tous les 3 mois, vous pouvez économiser jusqu'à 50 % d'électricité sur ce poste. Au-delà de 3 mm, le givre crée une couche isolante et engendre une surconsommation de 30%, à 1 cm cela représente déjà 50 % !

Une température de +5°C est suffisante pour un réfrigérateur, -18°C pour un congélateur. Chaque degré en moins par rapport à ces températures conseillées consomme 5 % d'énergie en plus.

Permanence de l'architecte conseil



Monsieur PERRON sera présent le **mardi 7 septembre**. Pour le rencontrer, merci de bien vouloir prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Evènements à venir et dates à retenir :

3 septembre - Forum des Associations :

Rendez-vous le **vendredi 3 septembre à la salle polyvalente à partir de 17h00** pour une soirée dédiée à la vie associative locale, citoyenne et sportive. Pour vous, **Madame/Monsieur, nouvelle/ nouveau arrivant(e)**, soyez la/le bienvenu(e) ! C'est l'occasion de découvrir ce qui se passe sur votre commune. **Une quinzaine d'associations** seront au rendez-vous, dont certaines avec des démonstrations ! De plus, **VELODEA, service de GRAND LAC** proposera des animations.

5 septembre - Le Sou des Ecoles : Chasse au trésor



Les apprentis magiciens de l'école de « Poudlarafond » vont devoir réaliser une potion magique et découvrir la formule pour lever le mauvais sort qui s'abat sur le village... Au programme : parcours forestier, défis, énigmes, jeux et surprises pour toute la famille !

Départ le **dimanche 5 septembre de la salle polyvalente à partir de 10h00**.

L'inscription préalable est obligatoire et le coût par enfant est de 6 €.

Renseignements sde.drumettaz@gmail.com ou au 06.50.50.06.79

18 septembre - Bibliothèque « L'Oiseau Lire » :

Rendez-Vous le **samedi 18 septembre à 10h00** « Avec toi », pour des lectures animées à



l'attention des petits, âgés de 1 à 4 ans. Merci de bien vouloir au préalable vous inscrire auprès de votre bibliothèque, les places étant limitées.

Pour mémoire, il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour participer aux animations

Associations : reprise des activités

- Comité des Fêtes :



Danse en ligne à partir du 22 septembre, *Danses de salon* : à partir du 23 septembre,

Renseignements au 06 81 99 16 06 ou par mail : jvidu@orange.fr

- Yoga :



Inscriptions les 7 et 14 septembre de 18h30 à 19h30 à la salle Polyvalente (salle Didelle) Reprise le 28 septembre.

Renseignements : yogadrumett@gmail.com

- Karaté :



Reprise des cours le 7 septembre

Annulation de la Foulée de Drumettaz-Clarafond

« Plus qu'une épreuve sportive, un jour de fête » slogan phare de la Foulée de Drumettaz-Clarafond



a été le point clé de la décision à prendre pour l'édition 2021 de la foulée de Drumettaz-Clarafond.

Après analyses des postes et les constats en découlant mais également face aux incertitudes concernant des instructions applicables à la rentrée le comité d'organisation réuni mardi 29 juin a décidé d'annuler l'édition 2021 de la Foulée de Drumettaz-Clarafond.

Nous vous donnons rendez-vous en 2022 pour une édition que l'on espère être un jour de fête inoubliable.